

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
en date du 21 décembre 2023
Salle de la Mairie de VERGIGNY à 20^h

Sous la présidence de **M. BLANCHET Frédéric**, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. BLANCHET Frédéric, DELAGNEAU Alain, GAILLOT Marc, GOULEY Gilles, GRILLOT Michel, GUÉNARD Ariane, HERBIN Véronique, MACIEL Sandrine, MOUTURAT Denis, TRÉVISIOL Maryvonne, WOYNAROSKI Damien.

Absents excusés : Mme BÉZIER Lydie (pouvoir à Mme TRÉVISIOL), M. DIDIER Laurent (pouvoir à M. GAILLOT), Mme GUILLOT Maxence (pouvoir à M. BLANCHET), M. BERNARD Julien (pouvoir à M. WOYNAROSKI), Mme DA SILVA BARBOSA Virginie, M. CARMIGNAC Pascal, Mme CLARÉ-GUEGAN Brigitte et M. CHEVALLIER Philippe

Secrétaire de séance : Mme GUÉNARD Ariane

Le procès-verbal de la séance du 21 novembre 2023, soumis à l'approbation des membres présents, est adopté à la majorité (2 votes "contre" : M. Bernard et Woynaroski).

M. Woynaroski émet les observations suivantes :

- Pour la délibération concernant la facturation d'assainissement, M. Bernard lui a fait part avoir voté contre. Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal lui indique qu'il n'a pas voté contre et ne s'est pas abstenu. La délibération a été voté à l'unanimité.
- Les observations de M. Bernard n'apparaissant pas dans le PV, MM. Bernard et Woynaroski ne valideront plus les procès-verbaux et en feront part à la Préfecture.

M. Woynaroski demande si le conseil municipal est enregistré. Monsieur le Maire lui répond que les réunions ne sont plus enregistrées depuis plusieurs séances.

Ordre du jour :

- 1) *Zones d'Accélération pour le développement de la production d'Énergies Renouvelables : bilan de la concertation et arrêt des ZAER.*
- 2) *Informations diverses*

Décisions du Maire :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre des délégations accordées par délibérations du conseil Municipal du 2 juin 2020 et du 20 juillet 2021, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NUMÉRO	DATE	OBJET
DM016-2023	05/12/2023	Renonciation à exercer le Droit de Prémption Urbain - Parcelles AL 181-154
DM017-2023	21/12/2023	Renonciation à exercer le Droit de Prémption Urbain - Parcelles ZE 400-402

1) BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRÊT DES ZAER (Zones d'Accélération pour le développement de la production d'Énergies Renouvelables) (Délibération n°D064-2023)

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents que l'article 15 de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables permet aux communes de proposer des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'Énergies Renouvelables (ZAER).

Conformément à la délibération n°D063-2023 du 21 novembre 2023, une concertation du public s'est déroulée du 1^{er} au 15 décembre 2023. Un dossier d'information sur le ZAER envisagées par la commune était consultable à la mairie et sur le site internet de la commune. Un registre de concertation permettant au public de formuler ses observations, était disponible en mairie.

Monsieur le Maire présente le bilan de la concertation du public (*joint en annexe*). Aucun avis n'a été déposé sur le registre de concertation.

À l'issue de cette concertation, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **IDENTIFIE** les ZAER conformément aux plans annexés à la délibération, à savoir :

- ZAER pour le photovoltaïque en toiture : zones urbaines du PLU (UB, UD, UE)
- ZAER sur zones de stationnement non couvertes de plus de 500 m²
- ZAER pour l'hydroélectricité : site "La Caillotte"

2) INFORMATIONS DIVERSES

→ Mercredi 22 novembre 2023 : réunion pour la reprise de l'association de la Pétanque Vergignyenne. Un nouveau bureau a été élu avec un retour des activités au printemps.

→ Vendredi 24 novembre 2023 : rendez-vous avec une société de paysagiste pour des devis de taille d'arbres.

→ Lundi 27 novembre 2023 :

- Réunion du Conseil d'École.
- Réunion au SIAEP (Syndicat des Eaux de Germigny).

→ Vendredi 1^{er} décembre 2023 : rendez-vous avec une société de paysagiste pour des devis de taille d'arbres.

→ Samedi 2 décembre 2023 : tirage des lots d'affouages.

→ Lundi 4 décembre 2023 : rendez-vous avec la société ELABOR pour la remise des documents et l'identification des concessions du cimetière de BOUILLY, afin de mettre en place le logiciel de gestion.

→ Mardi 5 décembre 2023 : exercice de simulation d'une alerte aux écoles dans le cadre du PPMS "Attentat-Intrusion" (Plan de Prévention de Mise en Sureté) en présence de la Police Municipale.

→ Lundi 4 décembre et Mercredi 6 décembre 2023 : mise en place des sapins dans les trois villages par MM. Delagneau et Blanchet.

→ Lundi 11 décembre et Mardi 12 décembre 2023 : préparation des 140 colis des aînés par les membres du CCAS, que M. le Maire remercie.

→ Vendredi 15 décembre 2023 : M. le Maire remercie les bénévoles qui ont participé à la bonne organisation du vin chaud, notamment pour le montage et démontage des structures.

→ Samedi 16 décembre 2023 : distribution des colis de Noël aux aînés.

Monsieur GAILLOT fait part des problèmes d'inondation dans la rue des Sables, lors des dernières fortes pluies à Bouilly. Une étude sera réalisée afin de trouver une solution à ce problème récurrent.

Monsieur DELAGNEAU tenait à remercier également les bénévoles qui aident lors des manifestations dans la commune.

Monsieur WOYNAROSKI :

- revient sur sa demande de transmission de l'enregistrement des réunions du Conseil Municipal, et sur le fait que la décision des conseillers de ne pas enregistrer les réunions ne soit pas notée dans un procès-verbal.

✘ M. le Maire lui rappelle que dès le début du mandat, les membres du Conseil Municipal ont souhaité ne pas enregistrer les séances.

- souhaite que les projets de délibérations lui soient transmis avec les documents préparatoires.

- avait demandé lors d'un précédent conseil municipal, que le contrat avec API (fournisseurs des repas de la cantine) lui soit transmis.

✘ M. le Maire lui répond qu'il lui sera transmis prochainement. Il s'agit d'un oubli de la secrétaire.

- formule une dernière requête pour que le règlement intérieur soit corrigé, notamment sur le principe de la transmission vidéo des réunions. Dans le cas contraire, M. Woynaroski prévient qu'il saisira le tribunal administratif.

→ Prochaines manifestations :

02/02/24	Concours de belote (Les Flamants Rose's)
24/03/24	Vide-greniers à VERGIGNY (Loisirs des 4 Saisons)

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Jeudi 8 février 2024

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20^h55.
Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance***